

Retiers le 3 mai 2023

A l'attention du Commissaire enquêteur,
Monsieur Bernard PRAT
Place de l'hôtel de ville
35 150 Janzé

Pref-enquetes-publiques@lle-et-vilaine.gouv.fr

Dossier suivi par : Service Economie et Emploi
Amandine LE BRAS
amandine.lebras@rafcom.bzh

Objet : DUP Liaison Amanlis Janzé RD92/RD93

Annexes : schémas et plans

Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de liaison entre la RD92 et la RD93 sur les communes de Janzé et d'Amanlis et de l'enquête parcellaire préalable à la cessibilité des terrains nécessaires au projet, nous apportons des éléments de réflexions en faveur de la réalisation de ce projet pour le compte de Roche aux Fées Communauté (RAFCOM) et Janzé Ville.

RAFCOM a engagé l'extension du parc d'activités du Bois de Teillay située sur Amanlis Janzé. L'extension s'inscrit dans un prolongement du parc situé à l'Ouest. Désireuse de donner à cette opération une image qualitative, RAFCOM a inscrit cette étude dans une démarche globale d'aménagement, travaillée de concert avec le département de l'Ille-et-Vilaine.

Ainsi, la tranche 1 a été réalisée en 2012 (Annexe schéma 1) permettant de desservir un ensemble de lots actuellement en fin de commercialisation. (Annexe cartographie 2 Etat des lieux au 02/05/2023)

La faisabilité de cette liaison constitue la tranche 3 des études de maîtrise d'œuvre réalisées en 2010 par le cabinet Setur. En effet, déjà la réalisation de cette tranche 3 était envisagée pour permettre de desservir les lots de grandes tailles pour diversifier la nature des activités sur le territoire (transport et logistique). C'est ainsi que l'ensemble des opérations de diagnostics se sont déroulées à partir de 2010 (archéologique, étude d'impact, Loi sur l'eau ...) jusque 2019 environ.

Une planification de l'emprise foncière de longue date.

Depuis 2009 il s'agit de projeter, planifier et d'anticiper les besoins en terme d'emploi pour RAFCOM. Les travaux actuels résultent d'un temps long de préparation et d'identification des besoins.

Un soutien au développement économique et de l'emploi d'un bassin de vie :

RAFCOM inscrit sa démarche dans un temps long d'investissement de structuration et d'aménagement du territoire élargie à la zone Sud-Est de Rennes. Au même titre que la



construction de la 2*2 voies et les derniers investissements pour le maintien et la rénovation de la ligne ferroviaire (Rennes/Angers).

Il s'agit effectivement d'une décision stratégique qui aboutit aujourd'hui, après avoir pris le temps nécessaire de la commercialisation de la ZA de la Chauvelière 1 et 2 sur Janzé, ainsi que la commercialisation de la Tranche 1 de la ZA du Bois de Teillay à Janzé. Aussi ce temps aura été nécessaire pour permettre un développement des autres centralités comme Retiers (ZA de Fromy et La Janaie) et Martigné-Ferchaud (ZA Emile Bridel et le pôle santé).

Le territoire a récemment subi la fermeture du site kenwood (Janzé 2017 – 60 emplois). Il est également acté la fermeture d'une ligne de production à la Fromagerie Lactalis (Retiers 185 salariés concernés par des mobilités professionnelles) ainsi que le déménagement de l'activité de la Saviel, groupe Agro-mousquetaire en 2025 (Janzé – 180 emplois)

Il est de notre devoir d'élu de tout mettre en œuvre pour maintenir un niveau d'activité suffisant pour les administrés du territoire. Aussi, nous considérons que ces créations d'activités et d'emplois bien qu'ayant un impact en terme de consommation foncière permettra aux usagers de trouver un emploi en proximité, passant ainsi moins de temps sur la route et utilisant moins la voiture, au profit de mobilités décarbonnées (vélo, covoiturage)

Ce projet a vocation à profiter à un bassin de vie élargie sur une aire urbaine Rennes Sud-Est couvrant ainsi un large spectre de communes, allant de Noyal/Vilaine dans le Nord jusque Lalleu dans le Sud de ce bassin.

(Annexe schéma 3 Carte isochrone 20 min)

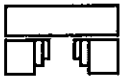
Tranche 3 Bois de Teillay Amanlis/Janzé : Les entreprises candidatent et l'avancement des procédures

Depuis Mars 2020 que nous accompagnons les lers porteurs de projet, il est attendu la construction du giratoire et de la liaison pour aménager le parc d'activité. Il a été acté politiquement d'implanter les entreprises avec les caractéristiques suivantes :

Entreprise	Activité	Surface	Nbre emploi	Délibération	Avancement
DENTRESSANGLE	Logistique	9.9 ha	100/150	OK N° interne DCC23-010	Promesse de vente signée le 17/01/2022
MUTUAL LOGISTIQUE	Logistique	6.6 ha	80/120	OK N° interne DCC23-011	Signature promesse de vente le 23/05/2023
TRANSPORTEUR LOCAL	Stockage	Env 10Ha à répartir		Objectif délibération automne 2023	Répartition foncière attendue pour Mai 2023
ENTREPRISE AGROALIMENTAIRE LOCALE	Stockage			Objectif délibération automne 2023	

Une intégration paysagère et acoustique particulière

Dans le cadre de ces travaux, RAFCOM a conscience des inquiétudes que cela peut engendrer dans un environnement proche. Bien qu'ayant été attentif aux orientations



paysagères et acoustiques dans le cadre de ses études, le Conseil Départemental devra apporter une attention toute particulière quant à ces derniers critères.

Un contournement pour développer les mobilités douces à Janzé.

La création de ce barreau permet aussi de contourner la ville de Janzé (8 760 Habitants) pour les véhicules légers et lourds, venant de l'axe Rennes/Paris et allant vers Angers ou souhaitant rejoindre l'axe Rennes-Nantes. Cela permettra à la commune de favoriser les mobilités douces notamment aux abords des écoles.

Veillez agréer, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Luc GALLARD

Hubert PARIS


Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

Le Président



Maire de Janzé
Vice-Président de Roche aux Fées
Communauté en charge de l'économie
l'emploi l'insertion

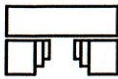


Schéma 1 Visualisation tranche 1 et projection tranche 3. Source interne.

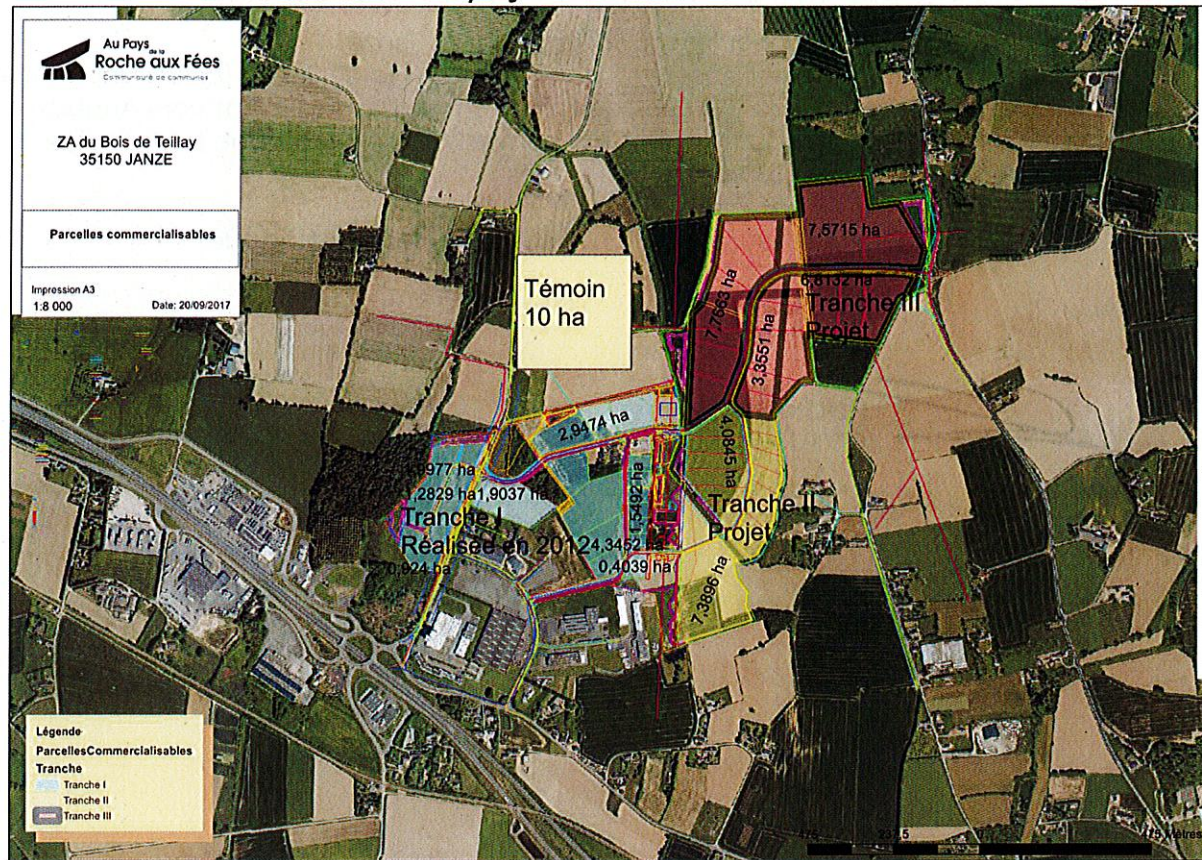
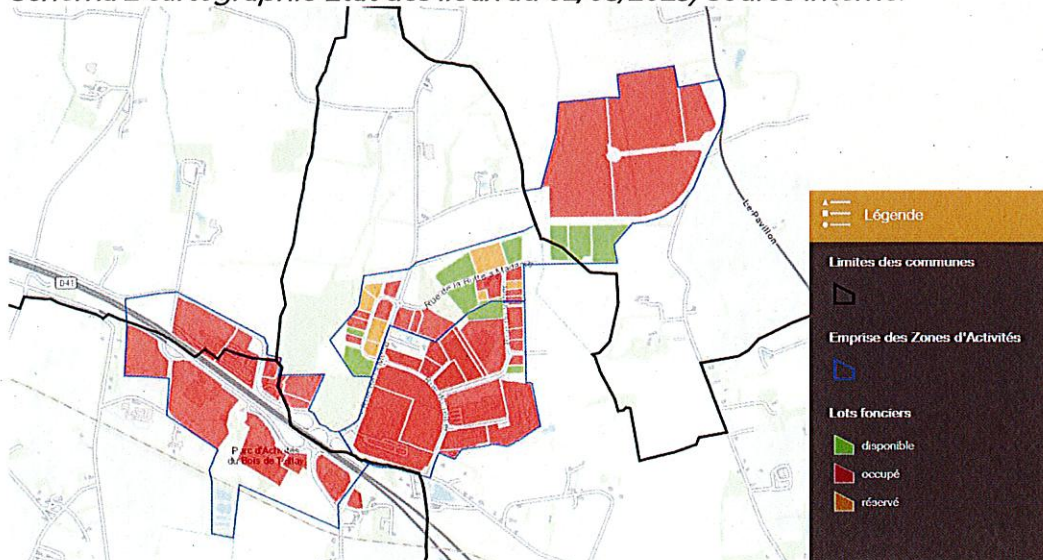


Schéma 2 cartographie Etat des lieux au 02/05/2023) Source interne.



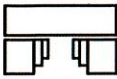


Schéma 3 Carte isochrone à 20 min autour de la tranche 3 Bois de Teillay Amanlis Janzé.

